

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SÉANCE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2019

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>en exercice..... 61 présents..... 37 procurations..... 14 absents 10 Suffrage exprimé ... 51</p>	<p>L'an deux mille dix-neuf, le VINGT SIX JUIN, à vingt heures et trente minutes,</p> <p>Le Conseil de la Communauté d'Agglomération PLAINE VALLEE, légalement convoqué par courrier du 20 Juin 2019 et par affichage du 20 Juin 2019, s'est réuni à la Mairie de Soisy-sous-Montmorency, 2, avenue du Général de Gaulle, dans la salle des mariages, sous la présidence de M. Luc STREHAIANO, Président et Maire de Soisy-sous-Montmorency.</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Etaient présents :

- **Andilly :**
- **Attainville :**
- **Bouffémont :**
- **Deuil-la Barre :**
- **Domont :**
- **Enghien-Les-Bains :**
- **Ezanville :**
- **Groslay :**
- **Margency :**
- **Moisselles :**
- **Montlignon :**
- **Montmagny :**
- **Montmorency :**
- **Piscop :**
- **Saint-Brice-sous-Forêt :**
- **Saint-Gratien :**
- **Saint-Prix :**
- **Soisy-sous-Montmorency :**

Daniel FARGEOT,
Odette LOZAÏC,
Claude ROBERT,
Muriel SCOLAN, Michel BAUX, Dominique PETITPAS, Virginie FOURMOND, Bertrand DUFOYER,
Michelle HINGANT, Jean-François AYROLE, Fabrice FLEURAT,
Philippe SUEUR (aux rapports n° 7 à 32), Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET, Xavier CARON,
Agnès RAFAITIN-MARIN,
Joël BOUTIER, Christine MORISSON,
Christian RENAULT,
Véronique RIBOUT,
Alain GOUJON,
Patrick FLOQUET, François ROSE,
Michèle BERTHY, Muriel HOYAUX, Christian ISARD, Marie MOREELS, Jean-Pierre DAUX,
Christian LAGIER,
Alain LORAND, William DEGRYSE, Didier ARNAL,
Julien BACHARD, Natacha VIVIEN,
Gérard BOURSE,
Luc STREHAIANO, Bania KRAWCZYK, François ABOUT,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents excusés ayant donné Procuration :

Michel LACOUX à Claude ROBERT ; Gérard DELATTRE à Muriel SCOLAN ; Frédéric BOURDIN à Jean-François AYROLE ; Paul-Edouard BOUQUIN à Fabrice FLEURAT ; François HANET à Marie-Christine FAUVEAU-MARTINET ; Alain BOURGEOIS à Christian LAGIER ; Pierre GREGOIRE à Agnès RAFAITIN-MARIN ; Virginie HENNEUSE à William DEGRYSE ; Jacqueline EUSTACHE-BRINIO à Luc STREHAIANO ; Karine BERTHIER à Natacha VIVIEN ; Anne BERNARDIN à Julien BACHARD ; Jean-Pierre ENJALBERT à Gérard BOURSE ; Christiane LARDAUD à Bania KRAWCZYK ; Claude BARNIER à François ABOUT.

Absents : Fabrice RIZZOLI ; Philippe SUEUR (aux rapports n° 1 à 6) ; Marc POIRAT ; Fabienne PINEL ; Luc-Eric KRIEF ; Thierry OLIVIER ; François DETTON ; Patrick BALDASSARI ; Didier LOGEROT ; Jean-Claude LEVILAIN ; Laura BEROT.

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil.

Monsieur Christian LAGIER est désigné pour remplir cette fonction.

OBJET : FIXATION DES TARIFS DU THEATRE SILVIA MONFORT A COMPTER DE LA SAISON 2019-2020

EXPOSE DES MOTIFS

Le théâtre Silvia Monfort, à travers une programmation éclectique, concourt à la diffusion d'œuvres artistiques variées.

A côté de têtes d'affiche, le théâtre accueille également des artistes émergents et concourt à l'essor de la scène valdoisienne.

La vocation de cet équipement consiste à permettre un large accès à la culture qui se traduit notamment par la mise en place d'une politique tarifaire incitative en direction du jeune public et des établissements scolaires.

Le conseil communautaire est appelé à se prononcer sur l'actualisation de la grille tarifaire, reprenant le barème actuellement applicable, à l'exception de la catégorie « tarif D » pour laquelle il est proposé de retenir un tarif unique.

Il s'agit de renforcer l'attractivité de certains spectacles pour lesquels la communauté d'agglomération bénéficie d'un prix de cession intéressant.

CECI EXPOSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté n° A 15-592-SRCT du préfet du Val d'Oise en date du 25 novembre 2015 portant création de la Communauté d'Agglomération « PLAINE VALLEE » à compter du 1^{er} janvier 2016,

CONSIDERANT qu'il convient de fixer la grille tarifaire applicable aux spectacles programmés au théâtre Silvia Monfort,

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission Culture réunie le 6 juin 2019

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission des finances et de l'administration générale réunie le 18 juin 2019,

Après avoir entendu Monsieur LORAND, rapporteur,

Le CONSEIL DE COMMUNAUTE après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

ARTICLE 1 : ADOPTE la grille tarifaire du théâtre Silvia Monfort, comme suit :

	PLEIN TARIF		TARIF REDUIT		TARIF JEUNE	
	Orchestre	Balcon	Orchestre	Balcon	Orchestre	Balcon
Tarif A	42 €	36 €	37 €	31 €	29 €	25 €
Tarif B	37 €	31 €	30 €	26 €	22 €	20 €
Tarif C	26 €	22 €	21 €	17 €	16 €	15 €
Tarif D	12 € TARIF UNIQUE					
Tarif Jeune Public	4.50 € (maternelles et élémentaires) / 6 € (collèges et lycées)					

ARTICLE 2 : PRÉCISE que la présente délibération remplace toutes les délibérations précédentes relatives aux tarifs des spectacles programmés au théâtre Silvia Monfort.

Accusé de réception en préfecture
095-200056380-20190626-DL2019-06-26_14
-DE
Date de télétransmission : 02/07/2019
Date de réception préfecture : 02/07/2019

ARTICLE 3 : PRECISE les modalités d'application des tarifs comme suit :

- Tarif réduit : applicable aux résidents de la communauté d'agglomération Plaine Vallée, + 65 ans, groupes de 10 personnes et plus.
- Tarif jeune : applicable aux - 26 ans.
- Tarif Jeune Public : réservé aux groupes scolaires
 - Maternelles et élémentaires : 4.50 € par élève et gratuit pour les accompagnateurs ;
 - Collèges et lycées : 6 € par élève et gratuit pour les accompagnateurs.

ARTICLE 4 : DONNE délégation au Président, lorsque les circonstances l'exigent, pour décider de conditions tarifaires exceptionnelles, notamment lorsqu' un spectacle connaît un nombre de réservations insuffisant.

ARTICLE 5 : DIT que les recettes seront encaissées par la régie du théâtre et inscrites en recettes au compte 313 / 7062.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.



Le Président,

Acte publié ou notifié le 04/07/2019.....
 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.
 Pour le Président et par délégation,
 Le Directeur Général des Services,

Patrice GROT

Accusé de réception en préfecture
 095-200056380-20190626-DL2019-06-26_14
 -DE
 Date de télétransmission : 02/07/2019
 Date de réception préfecture : 02/07/2019

Acte à classer

DL2019-06-26_14

1

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-07-02T15-57-31.00 (MI217784659)

Identifiant unique de l'acte :

095-200056380-20190626-DL2019-06-26_14-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Fixation des tarifs du Théâtre Silvia Monfort à co
de la saison 2019-2020

Date de décision : 26/06/2019



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. CultureActe : 14_Tarifs Théâtre Silvia Monfort-
Saison 2019-2020.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 02/07/19 à 15:57

Par SPECQ Nadege

Transmis

Date 02/07/19 à 15:57

Par SPECQ Nadege

Accusé de réception

Date 02/07/19 à 16:33

